

Ecrit par Echo du Mardi le 24 avril 2023

# **BERNARD BLACHERE RESTAURATION/AVIREST**



# *Notaire*





Ecrit par Echo du Mardi le 24 avril 2023



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 24 avril 2023 sous réserves d'incidents**



**Maître Olivier BERGER**  
**Notaire**  
**16 Avenue Gabriel Péri**  
**30400 VILLENEUVE LEZ AVIGNON**

### **INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Olivier BERGER, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Olivier BERGER Notaire Associé », titulaire d'un Office Notarial à VILLENEUVE LEZ AVIGNON, Avenue Gabriel Péri, le 18 avril 2023, en cours d'enregistrement au SPFE NIMES 1, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **BERNARD BLACHERE RESTAURATION**, société par actions simplifiée (société à associé unique) au capital de 1.285.074,00 €, dont le siège est à CHATEAURENARD (13160) 365



Ecrit par Echo du Mardi le 24 avril 2023

chemin de maya, identifiée au SIREN sous le numéro 378591382 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARASCON.

A :

La Société dénommée **AVIREST**, Société à responsabilité limitée (Société à associé unique) au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à POULX (30320) 131 rue de la Draille, identifiée au SIREN sous le numéro 909398273 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES.

Désignation du fonds : fonds de commerce de Crêperie Saladerie brasserie glacier à consommer sur place et à emporter, sis à AVIGNON (84000) 43 Cours Jean Jaurès, connu sous le nom commercial TOST , actuellement CREP CAFE, et pour lequel il est immatriculé au RCS de AVIGNON, sous le numéro 378591382.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SIX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (650.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 593 914,18 EUR et au matériel pour 56 085,82 EUR.

Date d'entrée en jouissance : 18 avril 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'étude de Maître Alexandre AUDEMARD, notaire à AVIGNON (84000), 1 rue des Ciseaux d'Or, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.